

Compte rendu du Comité de Programmation Du lundi 25 janvier 2021

Collège public

Membres publics titulaires		Membres publics suppléants	
Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS	Présent	Monsieur Pierre LEROY	<i>Excusé</i>
Monsieur Christian BLANC	<i>En visio</i>	Monsieur Mathieu GICQUEL	<i>Excusé</i>
Monsieur Eric PEYTHIEU	Présent	Monsieur Richard NUSSBAUM	<i>Excusé</i>
Monsieur Jean CONREAUX	Présent	Monsieur Patrick VIGNE	<i>Excusé</i>
Monsieur Nicolas CRUNCHANT	Présent	Monsieur Guillaume DEJY	Présent
Monsieur François PHILIP	Présent	Monsieur Eric LIONS	<i>Excusé</i>
Monsieur Hervé BUISSON	<i>En visio</i>	Monsieur Jean-Michel TIROLE	<i>Excusé</i>
Monsieur Emmanuel SILVESTRE	Présent	Monsieur Vincent BONNARDEL	<i>Excusé</i>
Madame Myriam JAMAL	Présente	Monsieur Bernard ZANEBONI	<i>Excusé</i>

Publics 7 / 9 voix délibérantes

Collège privé

Membres privés titulaires		Membres privés suppléants	
Monsieur Jacques DEMOULIN	Présent	Monsieur Jean-Pierre LAMIRAL	<i>Excusé</i>
Monsieur Joël PRUVOT	Présent	Monsieur Luc MARCHELLO	<i>Excusé</i>
Madame Dominique BAYARD	<i>Excusée</i>	Monsieur Michel ROUSSEAU	<i>Excusé</i>
Madame Miren KERBRAT	<i>Excusée</i>	Madame Muriel SANCHEZ	<i>En visio</i>
Madame Aurélie FRILET	Présente	Monsieur Didier BRUNA-ROSSO	<i>Excusé</i>
Monsieur Xavier DUMOULIN	Présent	Monsieur Jonathan MOUNAL	Présent
Monsieur Olivier ANTOYE	Présent	Monsieur Paul FAUGERAS	<i>En visio</i>
Monsieur Samuel LAVERGNE	<i>En visio</i>	Monsieur Roland QUEINEC	Présent
Madame Claire ANDRES	<i>Excusée</i>	Monsieur Eric RANDU	Présent
Monsieur Nassire HADJOUT	<i>En visio</i>	Monsieur Claude DESCOMBES	Présent

Privés 8 / 10 voix délibérantes

Membre invité présent : Madame Anne Marie FORGEOUX, Conseillère régionale

Membre invité excusé : Robert GENTILI, Chargé de projets territoires des Hautes-Alpes - Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux, Région SUD.

Participant à la réunion : Mesdames Aline BONJOUR et Caroline MACLE, GAL Pays du Grand Briançonnais ; **en visio conférence :** Madame Daphné KHALIFA, Directrice du PETR.

La règle du double quorum prévoyant que la moitié des 19 membres du comité de programmation ayant voix délibérante soit présente et que parmi ces membres présents, au moins la moitié soit des membres du collège privé, est ainsi vérifiée.

Nombre de partenaires publics et privés obligatoires pour obtenir le quorum : 10

Nombre de membres présents ayant voix délibérante : 15

Nombre de partenaires privés obligatoires pour obtenir le double quorum : 5

Nombre de partenaires privés présents ayant voix délibérante : 8

En date du 25 janvier 2021, le comité de programmation du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est tenu au foyer culturel de l'Argentière – La Bessée. Monsieur Cyrille Drujon d'Astros Président du GAL Pays du Grand Briançonnais, ouvre la séance à 14h05.

La règle du double quorum est vérifiée. Sont présents à l'ouverture de la séance et ayant droit de vote, 7 membres du collège public et 8 membres du collège privé.

Ordre du jour :

1/ Projets présentés en opportunité

- FA6 - Aménagement d'un magasin de vente directe des fromages produits par la Coopérative Laitière des Alpes du Sud, porté par la SARL Les Produits Laitiers des Alpes du Sud
- FA6 - ACHE - Autrement : des Confitures à Haute valeur Environnementale, porté par l'EURL Le Plantivore

2/ Projets pour sélection et programmation

- FA2 - Efficacité énergétique : expérimentation au service de la rénovation des bâtiments, porté par le SyMEnergie05
- FA3 - Mise en place d'un service de location de VAE en longue durée, porté par la SARL Guil E Bike
- FA3 – Développement du service Wiiiik – Take it easy, porté par la SARL Resalp Linkbus
- FA4 – Amélioration de l'attractivité locale et économique du Guillestrois et du Queyras, porté par la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras
- FA8 - Développement d'une offre de tourisme scientifique locale par le réseau Nature Science Environnement sur le Pays Grand Briançonnais, porté par l'Université Grenoble Alpes

3/ Informations diverses

1 / Projets présentés en opportunité

Document mis à disposition :

Sur la page internet dédiée aux membres du comité sont téléchargeables les fiches projet, les fiches action auxquels les projets doivent répondre.

Dans le support de présentation en séance, sont rappelés avant l'audition des porteurs de projets les deux critères obligatoires d'opportunité : Réponse à la stratégie du GAL et Pertinence territoriale.



**Aménagement d'un magasin de vente directe des fromages produits par la Coopérative
Laitière des Alpes du Sud
SARL Les Produits Laitiers des Alpes du Sud**

FICHE ACTION 6

La Coopérative Laitière des Alpes du Sud a repris en janvier 2019 l'activité de transformation fromagère de la Fromagerie de Montbardon. La Coopérative collecte le lait de 9 producteurs coopérateurs et son équipe assure la fabrication, l'affinage, le conditionnement et la commercialisation d'une douzaine de fromages au lait cru, dont une gamme de 4 fromages déclinée en Agriculture Biologique.

Devant l'augmentation constante de la demande et du volume d'activité, la Coopérative a signé une convention pour l'aménagement de caves d'affinage dans les Casernes de Rochambeau sur le site UNESCO de Mont-Dauphin fort. Actuellement, la Coopérative ne possède pas de magasin de vente directe et valorise l'ensemble de sa production via les crémiers, GMS, restaurants, et semi-grossistes du département.

L'objectif est aujourd'hui de pouvoir valoriser une partie de la production directement auprès des consommateurs.

Objectifs :

- Répondre à la demande des consommateurs souhaitant acheter en direct
- Mieux valoriser le lait des producteurs, par une diminution des marges intermédiaires des distributeurs
- Mettre en valeur le travail des producteurs et de l'équipe
- Favoriser le contact entre les producteurs, l'équipe et les consommateurs, renforcer le « sens du travail »
- Déclencher des vocations, susciter l'intérêt pour ces métiers, la formation, la reconversion.

Contenu :

Aménagement d'un local commercial (75m²) :

- Espace de vente, d'exposition et de rencontre - accueil de groupe
- Espace de préparation, prédécoupe, stockage
- Sas vestiaires, toilettes

Animations de mise en valeur des métiers, des femmes et hommes, du territoire au-delà des produits et de leur qualité.

Création d'au moins 1,5 emplois en CDI qui rejoindraient une équipe actuelle de 9 salariés.

Coût total du projet	123 062 € HT Plafonné à 80 000 €	Détails
Prestation Assistance Maîtrise Ouvrage	4 000 €	Coordination, recherche de prestataires travaux et communication, conception générale, partenariats mise en place de dégustations et ateliers animés par l'équipe de production et d'affinage
Travaux électricité	9 062 €	
Travaux menuiserie	32 000 €	Plancher, cloisons, décoration intérieure, habillage vitrines
Travaux Sanitaires vestiaires	8 000 €	
Matériel de découpe, vitrines, froid	45 000 €	Dont Coupe-meules 4 700€ Cave à fromages 20 950 € Plonge 1 142 € Vitrine service arrière 13 031 € Machine sous-vide 3 545 € Thermo soudeur 1 430 €



Caisse, informatique, supports média	11 000 €	Matériel informatique, logiciel de caisse/ventes, écrans, vidéo-projection
Communication créative et originale sur lieux de ventes	14 000 €	Enseigne extérieure, témoignages, reportages vidéo, photos, conception et facilitation graphique

Questions/Réponses avec le porteur :

Les premières demandes portent sur les relations avec les autres fromageries du Guillestrois et du Queyras : Un travail commun de reconnaissance du Bleu du Queyras est en cours et les structures échangent entre elles pour de la revente de lait.

La localisation des producteurs est précisée ainsi que l'état de la demande qui est supérieure à l'offre. Malgré la pandémie, le chiffre d'affaire de la SARL est en augmentation.

Le projet une fin des travaux pour juin 2021. Pour le moment le calendrier devrait être tenu.

Les échanges portent ensuite sur la filière biologique : Les démarches sont entreprises pour bien respecter les deux filières bio et non bio. Le système de suivi vient d'être digitalisé et contrôlé par Ecocert. Les producteurs sont encouragés à faire évoluer leurs pratiques tels que passer en bio et améliorer la qualité du foin donné, passer en lait de foin.

Débat et vote :

Il est rappelé la nécessaire implication de chaque acteur dans la filière et tout regroupement de producteurs pour travailler ensemble.

La valorisation des produits bio a aussi toute son importance, à tout stade de la production.

Il aurait été intéressant de connaître le tarif garanti sur l'acquisition du lait via la grille des tarifs.

Il est noté un volet intéressant du projet concernant la valorisation du métier de fromager, pour sensibiliser les jeunes qui s'installent, susciter des vocations ; 14 000 € de communication y sont dédiés. Le but principal du projet vise à répondre aux demandes des consommateurs et de les rapprocher du producteur.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Le Président met ce projet au vote pour l'opportunité.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	15 (dont 7 membres du collège public et 8 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité favorable à l'unanimité

Position de la Région : Favorable. Ce projet vient poursuivre la modernisation de l'unité de production fromagère, améliorer la valorisation laitière, au bénéfice des éleveurs laitiers, via un magasin de vente directe des produits.

Le Plantivore, créée en 1984, a atteint sa période adulte cinq ans après sa reprise en 2014. Se plaçant dès sa création sur le terrain de l'entrepreneuriat et de l'innovation, Le Plantivore a en 2017 multiplié la surface de ses locaux par deux en reprenant les locaux de La Ruche de Maya dans les bâtiments de la maison de l'artisanat du Queyras et vient de conclure un bail à construire avec la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras qui lui permettra d'obtenir une nouvelle surface de 72 m². Le nouvel espace ainsi disponible fin 2021 doit permettre de repenser et de moderniser la ligne de production des confitures du Plantivore.

Objectifs :

« ACHE : Autrement : des Confitures à Haute valeur Environnementale » a pour objectif de renforcer le secteur de production des confitures du Plantivore issues des produits naturels et cultivés du Guillestrois et du Queyras et des vallées italiennes frontalières (Po & Varaita).

Cet objectif principal se décline en 4 objectifs spécifiques :

- Moderniser et étendre la ligne de production des confitures du Plantivore en intégrant des productions à haute valeur environnementale ;
- Augmenter les volumes en consolidant et en créant de l'emploi qui permet de rester et de vivre sur le territoire ;
- Favoriser le renouvellement de la biodiversité végétale - sauvage et domestiquée – en développant la cueillette et en nouant des partenariats avec le monde agricole du Guillestrois et du Queyras et des vallées italiennes du Po et du Varaita ;
- Promouvoir le territoire par des produits agro-alimentaire d'exception.

L'intelligence collective sera mobilisée et mise au service des innovations proposées en décloisonnant notamment les filières de l'agro-alimentaire, celles de la cueillette ainsi que celles de la production agricole et arboricole.

Contenu :

- Etudes ergonomiques, des flux et de la fonctionnalité de la ligne de production confitures : Bâtiment – Process – Utilités
- Equipements : Table de déballage, doseuse à lobes automatisée et trémie chauffante double enveloppe, capsuleuse, table de réception, lave-batterie ;
- Formation : Formation des équipes sur les innovations et techniques de la conservation des produits naturels et agricoles ;
- Communication et création d'outils : Reprises du marketing des confitures, définition et mise en œuvre d'un plan média, développement du e-marketing ;

Le projet va concourir à consolider les 6 ETP de l'entreprise et d'autre part à créer un nouvel emploi à durée indéterminée sur le pôle confiture.

Coût total du projet	80 000 € HT	Détails
Prestations de services, études, accompagnement	20 000 €	Etudes ergonomiques, des flux et de la fonctionnalité de la ligne de production confitures : Bâtiment – Process – Utilités Accompagnement Gestion de projet et AMO Leader
Prestations en communication et création d'outils	15 000 €	Reprises du marketing des confitures – Définition et mise en œuvre d'un plan média – Développement du e-marketing



Formation	5 000 €	Formation des équipes sur les innovations et techniques de la conservation des produits naturels et agricoles / E-marketing
Equipements	40 000 €	Table de déballage – Capsuleuse - Lave batterie - Doseuse à lobes automatisée et trémie chauffante Table de réception

Questions/Réponses avec le porteur :

Le gérant est interrogé sur l'extension de ses locaux. Il va bénéficier d'une importante surface supplémentaire, le permis est quasi déposé.

L'entreprise est en lien avec l'Agence départementale et l'opération Végét'Alpes en vue de favoriser la filière courte.

La ligne confiture va être développée ligne, ainsi qu'une autre pour des sodas.

Aujourd'hui 40% des plantes et fruits sont cueillis sur le Queyras Guillestrois Embrunais (cueillette sauvage), 25% en Provence puis Italie. L'activité du Plativore conforte la cueillette.

Le projet global et d'évolution de l'entreprise vise à aller chercher nouveaux clients, créer de l'emploi, rester bienveillant sur les conditions de travail, maintenir le lien social, ne pas devenir industriel.

Il souhaite doubler le volume de production de confitures d'ici 3 ans mais se base sur 5 années de réalisation des différentes actions portant de l'amont à l'aval de la filière.

Débat et vote :

L'entreprise est califiée de pépite sur 05 autant pour son activité que pour sa valeur humaine.

La contractualisation avec les producteurs locaux semble une bonne chose. Il faut veiller à l'application des réglementations.

Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :	
Cohérence avec la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

Le Président met ce projet au vote pour l'opportunité.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 7 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité favorable

Position de la Région : Favorable. L'entreprise est reconnue pour son fonctionnement et sa production.



2/ Projets pour sélection et programmation

Les cinq projets présentés ont reçu les notes suivantes suite à leur instruction :

	Note obtenue	Classement
Lot 29 : 2019-AAP1-8		
Université Grenoble Alpes : Développement d'une offre de tourisme scientifique locale par le réseau Nature Science Environnement sur le Pays Grand Briançonnais	29/40	1
Lot 33 : 2020-AAP1-2		
SyMEnergie 05 : Efficacité énergétique : expérimentation pour mobiliser du tiers-financement au service de la rénovation des bâtiments	30/40	1
Lot 34 : 2020-AAP1-3		
SARL Resalp Linkbus : Développement du service WiiLiik – Take it easy	26/40	1
SARL Guil E Bike : Mise en place d'un service de location de VAE en longue durée	25/40	2
Lot 37 : 2020-AAP1-4		
CCGQ : Amélioration de l'attractivité locale et économique du Guillestrois et du Queyras	25/40	1

Il est demandé qu'à l'avenir un détail des notes obtenues par critère de sélection puisse être présenté, afin de se rendre compte sur quels points les projets peinent le plus à se qualifier.

Dans le cadre de la demande d'enveloppe financière complémentaire et à l'analyse des modifications à apporter aux fiches projets, les critères de sélection pourront être également revus.



**Développement d'une offre de tourisme scientifique locale par le réseau Nature Science
Environnement sur le Pays Grand Briançonnais
Université Grenoble Alpes**

FICHE ACTION 8

Ce projet a été présenté pour opportunité le 20 janvier 2020.
Lors de son instruction, le dossier a obtenu la note de 29/40.
Le dossier est classé au 1^{er} rang, seul dans son lot.
La participation financière de la Région a été votée le 17 décembre 2020.

Les dépenses prévisionnelles retenues sont présentées dans le tableau suivant :

Postes de dépenses	Montants présentés	Montants retenus
Communication	12 875,60 €	12 723,80 €
Frais salariaux	56 000,00 €	55 339,77 €
Coûts indirects	8 400,00 €	8 300,97 €
Frais de déplacement	4 867,44 €	4 810,05 €
Prestations de services	19 550,00 €	18 825,41 €
Coût total du projet	101 693,04 €	
Assiette éligible		100 000,00 €

Le plan de financement arrêté est le suivant :

Plan de financement	
Taux de financement public	90 %
Montant aide publique	90 000 €
Financier	Montant
Région SUD	36 000,00 €
FEADER	54 000,00 €
Autofinancement	11 693,04 €

Il est précisé que l'Université de Grenoble est la structure juridique porteuse du projet et que son pôle recherche, via le Jardin du Lautaret, animera le projet. D'autre part, l'association Nature Science Environnement, à l'origine du projet, n'était pas en capacité de supporter financièrement l'opération ni d'embaucher au moment du dépôt du dossier.

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 7 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour sélection du dossier et programmation de 54 000 € de FEADER



Efficacité énergétique : expérimentation au service de la rénovation des bâtiments
SyMEnergie05

FICHE ACTION 2

Ce projet a été présenté pour opportunité le 09/03/2020.

Lors de son instruction, le dossier a obtenu la note de 30/40.

Le dossier est classé au 1^{er} rang, seul sur son lot.

La Région n'intervient pas financièrement sur ce projet.

Le projet est inscrit au Contrat de transition écologique du PETR, il ne bénéficie pas de subvention de l'ADEME pour mettre en œuvre cette démarche. L'animation concernera dans un premier temps et majoritairement les structures publiques puis, le dispositif en place, des bénéficiaires privés seront contactés.

Les dépenses prévisionnelles retenues sont présentées dans le tableau suivant :

Postes de dépenses	Montants présentés	Montants retenus
Communication	4 548,00 €	4 207,71 €
Frais salariaux	59 634,38 €	57 446,02 €
Coûts indirects	8 945,16 €	8 616,91 €
Prestations de services	10 100,00 €	9 729,36 €
Coût total du projet	83 227,54 €	
Assiette éligible		80 000,00 €

Le plan de financement arrêté est le suivant :

Plan de financement	
Taux de financement public	90 %
Montant aide publique	72 000 €
Financier	Montant
Autofinancement du MOP	28 800,00 €
FEADER	43 200,00 €
Autofinancement	11 227,54 €

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 7 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	13
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	13

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour sélection du dossier et programmation de 43 200 € de FEADER



Développement du service Wiiiik – Take it easy
SARL Resalp Linkbus

FICHE ACTION 3

Ce projet a été présenté pour opportunité le 06/03/2020.
Lors de son instruction, le dossier a obtenu la note de 26/40.
Le dossier est classé au 1^{er} rang de son lot.
La participation financière de la Région a été votée le 17 décembre 2020.

Les dépenses prévisionnelles retenues sont présentées dans le tableau suivant :

Postes de dépenses	Montants présentés	Montants retenus
Communication	9 214,98 €	8 245,37 €
Prestations de services	97 782,96 €	91 754,63 €
Coût total du projet	106 997,94 €	
Assiette éligible		100 000,00 €

Le plan de financement arrêté est le suivant :

Plan de financement	
Taux de financement public	90 %
Montant aide publique	90 000,00 €
Financier	Montant
Région SUD	36 000,00 €
FEADER	54 000,00 €
Autofinancement	16 997,94 €

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 7 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour sélection du dossier et programmation de 54 000 € de FEADER



Mise en place d'un service de location de VAE en longue durée
SARL Guil E Bike

FICHE ACTION 3

Ce projet a été présenté pour opportunité le 09/03/2020.
 Lors de son instruction, le dossier a obtenu la note de 25/40.
 Le dossier est classé au 2ème rang de son lot.
 La participation financière de la Région a été votée le 17 décembre 2020.

Les dépenses prévisionnelles retenues sont présentées dans le tableau suivant :

Postes de dépenses	Montants présentés	Montants retenus
Communication	1 891,73 €	1 891,73 €
Equipement et matériel	26 102,06 €	26 102,06 €
Frais salariaux	8 324,73 €	7 002,75 €
Coûts indirects	1 248,71 €	1 050,34 €
Coût total du projet	37 567,23 €	
Assiette éligible		36 046,88 €

Le plan de financement arrêté est le suivant :

Plan de financement	
Taux de financement public	90 %
Montant aide publique	32 442,17 €
Financier	Montant
Région SUD	12 976,87 €
FEADER	19 465,30 €
Autofinancement	5 125,06 €

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 7 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	14
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	14

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour sélection du dossier et programmation de 19 465,30 € de FEADER



Amélioration de l'attractivité locale et économique du Guillestrois et du Queyras
Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

FICHE ACTION 4

Ce projet a été présenté pour opportunité le 29 juin 2020.
 Lors de son instruction, le dossier a obtenu la note de 25/40.
 Le dossier est classé au 1^{er} rang, seul dans son lot.
 La participation financière de la Région a été votée le 17 décembre 2020.

Les dépenses prévisionnelles retenues sont présentées dans le tableau suivant :

Postes de dépenses	Montants présentés	Montants retenus
Communication	26 376,00 €	24 936,00 €
Frais salariaux	3 494,40 €	3 494,40 €
Coûts indirects	524,16 €	524,16 €
Prestations de services	1 404,00 €	1 404,00 €
Coût total du projet	31 798,56 €	
Assiette éligible		30 358,56 €

Le plan de financement arrêté est le suivant :

Plan de financement	
Taux de financement public	90 %
Montant aide publique	27 322,70 €
Financier	Montant
Région SUD	10 929,08 €
FEADER	16 393,62 €
Autofinancement	4 475,86 €

Le Président met au vote le montant FEADER à programmer.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	14 (dont 7 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	1
Nombre de voix exprimées	13
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	13

Décision du comité de programmation :

Vote Avis Favorable pour sélection du dossier et programmation de 16 393,62 € de FEADER



3/ Informations diverses

Enveloppe financière supplémentaire

Le GAL va pouvoir bénéficier d'une enveloppe financière supplémentaire, très attendue car nous avons fléché tous les crédits.

Elle serait de l'ordre de 666 000 € de FEADER. Auxquels s'ajouterons les contre parties nationales.

Le Président du GAL a commencé à rencontrer plusieurs partenaires pour les informer de cette opportunité financière et pour recenser les opérations à venir éligibles au programme. Il souhaite qu'un important soutien puisse être apporté aux entreprises du territoire.

Il conviendra aussi d'ajuster certaines règles LEADER modifiables par le comité de programmation et l'autorité de gestion : par exemple, le taux d'intervention du FEADER, supprimer les plafonds de dépenses éligibles, revoir les actions et les dépenses éligibles, les critères de sélection...

Le Président propose aux membres du comité de faire part de leurs suggestions de projets, des besoins que le programme LEADER pourraient couvrir et d'indiquer s'ils ont connaissance de porteurs de projet potentiels.

Il est visé de produire une première estimation des besoins à l'autorité de gestion fin février.

Attente de la nouvelle maquette financière pour ouverture de nouveaux appels à projet

Au vu du peu de financements restant actuellement, qui permettrait à peine de financer un projet, le Président propose d'attendre le réabondement de l'enveloppe financière, permettant ensuite d'ouvrir plusieurs appels à projet bien dotés.

Calendrier prévisionnel pour 2021

Démarches	Tenue d'un comité de programmation	Période envisagée
Demande enveloppe supplémentaire		Février
Retour de l'autorité de gestion sur montant allouable		Mars
Intégration de la nouvelle enveloppe financière Lancement d'appels à projet – Programmation projets	X	Avril / Mai
Appels à projet ouvert de mai à septembre voir décembre		
Audition de nouveaux projets	X	Juin
Audition de nouveaux projets (selon demandes reçues)	X	Sept / Oct
Audition de nouveaux projets – Ouverture appels à projet	X	Nov / Déc



Prochain programme LEADER 2021 – 2027 et chevauchement avec le programme actuel.

Travail avec la Région sur la définition du prochain programme et l'appel à candidature pour porter un programme LEADER – Concertation avec les acteurs locaux	Ateliers de février à Avril Travail sur tout 2021
Lancement Appel à manifestation d'intérêt	Janvier 2022
Accompagnement des candidats par le Réseau rural régional	1 ^{er} semestre 2022
Sélection des nouveaux GAL	Décembre 2022
Lancement officiel de la programmation 2021 – 2027	Janvier 2023
Réception des dernières demandes de subvention dans le cadre du programme 2014 - 2020	2023
Réception possible des premières demandes de subvention dans le cadre du programme 2021 - 2027	2023
Fin de paiement des dernières opérations soutenues durant la programmation 2014 - 2020	2025

Date du prochain comité :

La prochaine réunion est envisagée pour avril 2021, après avancée sur l'obtention de l'enveloppe financière supplémentaire.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le comité de programmation est conclu à 15h30. Un compte rendu est édité.

Le 22.02.2021

Le Président du GAL

